

Jean-Petit MULUME ZIHALIRWA

Parcours académique

Jean-Petit MULUME ZIHALIRWA (°1975) est licencié en droit (2000, Université Catholique de Bukavu). Par la suite, il a obtenu le diplôme de mastère en théorie du droit (2008, Facultés Universitaires Saint-Louis et Katholiek Universiteit Brussel).

Il a été assistant à l'Université Catholique de Bukavu (2000-2008).

Actuellement, il est chef de travaux au sein de la même université (depuis 2009) et il est en train de réaliser une thèse en droit social, à l'Université Catholique de Louvain, sur la garantie d'une rémunération équitable et satisfaisante aux travailleurs salariés en droit congolais.

Recherches

Il a mené des recherches, au sein du Centre d'études et de formation sur la prévention et la gestion des conflits dans la région des Grands-Lacs (CEGEC), sur les conflits fonciers, la construction de la paix et de la démocratie en République Démocratique du Congo. Il a également effectué des travaux sur les conflits entre l'Etat congolais, l'Institut congolais pour la conservation de la nature et des populations autour du parc national de Kahuzi-Biega et de certaines autres forêts du Sud-Kivu, comme Itombwe.

Son domaine actuel de recherche est le droit du travail.

Enseignement

Jean-Petit MULUME ZIHALIRWA enseigne le droit du travail et l'introduction générale à l'étude du droit à l'Université Catholique de Bukavu (République Démocratique du Congo).